

Bernard SOUILLÉ  
 87, rue de Sigales  
 47200 Farmoude

Objet: révision P.L.U de Farmoude

le 5 janvier 2026

Madame,

de ma propriété en indivision de  
 deux parcelles tenain situées à Farmoude au  
 lieu dit "Poussacré" cadastrées section D 5  
 numéros 141 et 142 pour une contenance totale  
 de 4.525 m<sup>2</sup>.

Le tenain est situé à 1,8 km du centre  
 ville et à 120 mètres des réseaux d'eau et  
 d'électricité et jouxte sur l'arrière des maisons  
 à usage d'habitation.

A ce jour, notre tenain est situé en zone  
 naturelle non constructible sauf pour un propriétaire  
 exerçant une profession liée à l'agriculture.

Sachant que l'ensemble des tenains  
 se trouvant au-delà de la 4 voies sont  
 inconstructibles, je vous demande si notre  
 tenain, suite à la révision du P.L.U  
 passera en zone constructible.

Dans l'attente de votre réponse  
 dont je vous remercie par avance, je vous  
 prie de croire Madame à l'expression  
 de mes sentiments distingués.

